

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

48
MARS 2023

VIE DES FAMILLES

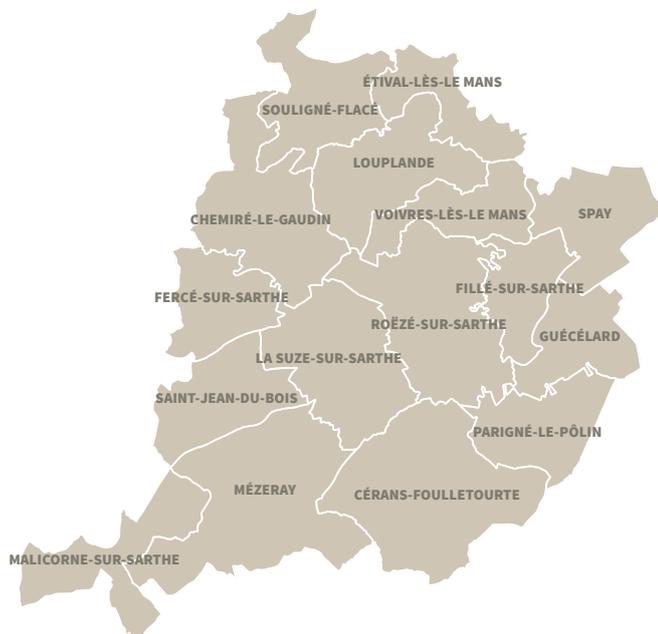
Ouverture d'un Lieu d'accueil
enfants parents (LAEP) / P.03

DÉCHETS MÉNAGERS

Prélèvement automatique
en plusieurs fois / P.12

SANTÉ

Le Contrat local de santé du Val de Sarthe



03 / L'ACTU

- « Au P'tit Hêtre » : un nouveau lieu d'accueil pour les familles
- Retour en images
- Du nouveau au Musée de la faïence et de la céramique
- Émergences : l'espace coworking est ouvert !
- De nouvelles pompes pour l'usine des eaux qui alimente La Suze/Sarthe

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

- Le Contrat local de santé du Val de Sarthe



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- REOM : mise en place du prélèvement automatique en plusieurs fois
- SARHA accompagne aussi les petites entreprises
- L'Épicerie gourmande renaît grâce à une initiative citoyenne
- Le projet pilote de la route du Mans à La Suze-sur-Sarthe

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- L'Union Musicale de Mézeray-Malicorne est ouverte à tous !

18 / À VOTRE SERVICE

- Antoine Guitton au service des nouveaux entrepreneurs et des coworkers

 www.facebook.com/ccvaldesarthe



Un meilleur accès aux soins pour tous

Trois nouveaux médecins se sont installés sur notre territoire en février dernier. Jeunes diplômés, ils s'inscrivent dans un projet global de santé dont nous pouvons espérer qu'il se développe sur le long terme. Certes, la question de la démographie médicale locale n'est pas réglée pour autant, mais nous pouvons nous féliciter de cette implantation à laquelle ont contribué les élus et les professionnels de santé du Val de Sarthe. En effet, bien que nous ne disposions pas de tous les leviers d'action en matière de santé - cette compétence relevant avant tout de la responsabilité de l'État - nous travaillons depuis plusieurs années de façon concertée pour offrir aux praticiens les meilleures conditions d'implantation : un projet de santé ambitieux impliquant la majorité des professionnels, un renforcement de l'attractivité du territoire, une écoute personnalisée des potentiels nouveaux arrivants.

Dans cette même logique, nous signerons avec l'Agence régionale de santé un Contrat local de santé en juin prochain. Décliné en programme d'actions pluriannuel, cet outil est élaboré dans une très large concertation et place le patient au cœur de la politique publique de santé. J'espère que cette dynamique contribuera à enrichir nos possibilités d'accueil et que d'autres médecins viendront rejoindre le Val de Sarthe. Soyez assurés que tous nos efforts vont dans ce sens.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en novembre 2023

Val de Sarthe N° 48 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Numeriscann - 72000 Le Mans • Tirage : 14 100 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

PETITE ENFANCE - ENFANCE

« Au P'tit Hêtre » : un nouveau lieu d'accueil pour les familles

Situé au 5 rue de l'Être à Roëzé-sur-Sarthe, un LAEP (Lieu d'accueil enfants parents) est ouvert depuis le 1^{er} février dernier. Cet espace d'échange et de partage reçoit toutes les familles qui ont des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

« **L'**un des principes fondamentaux d'un LAEP est de prendre le temps avec son enfant. Les familles sont accueillies dans un endroit où elles peuvent jouer, se détendre, rencontrer d'autres parents et d'autres enfants, mais aussi échanger avec des professionnels de la petite enfance » explique Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. Ce lieu propose aux adultes d'accompagner leur enfant dans la découverte d'un environnement extérieur pensé et adapté à leurs besoins. Des espaces de jeux sont disponibles pour les enfants accompagnés et âgés de moins de 4 ans. « Ces dispositifs ludiques et éducatifs sont propices à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, tout en favorisant les moments de partage et d'écoute. Ils contribuent en outre à rompre l'isolement des familles » précise Élisabeth Moussay.

LAEP, mode d'emploi

« Au P'tit Hêtre » peut recevoir des parents, des futurs parents et/ou les re-

présentants légaux des enfants, vivant sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Le LAEP est ouvert tous les mercredis matin (hors vacances scolaires et jours fériés) pendant deux tranches horaires différentes : de 09h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h00. « La participation repose sur le volontariat et l'anonymat : pas de formalités administratives, pas de rendez-vous au préalable... Les parents viennent gratuitement et respectent uniquement le rythme de leur enfant » développe Romain Lafoux, responsable du pôle éducation. Il convient de noter que l'enfant reste sous la responsabilité des parents qui ne peuvent s'absenter durant l'accueil au LAEP. Les adultes doivent aussi prévoir le nécessaire d'hygiène, comme par exemple les couches, ainsi que les collations. « La participation aux différentes activités se déroule bien sûr dans le respect du matériel et de l'exploration de l'enfant. Et pour le bien de chacun, il est demandé que les téléphones portables ne soient pas utilisés » souligne le responsable de pôle.

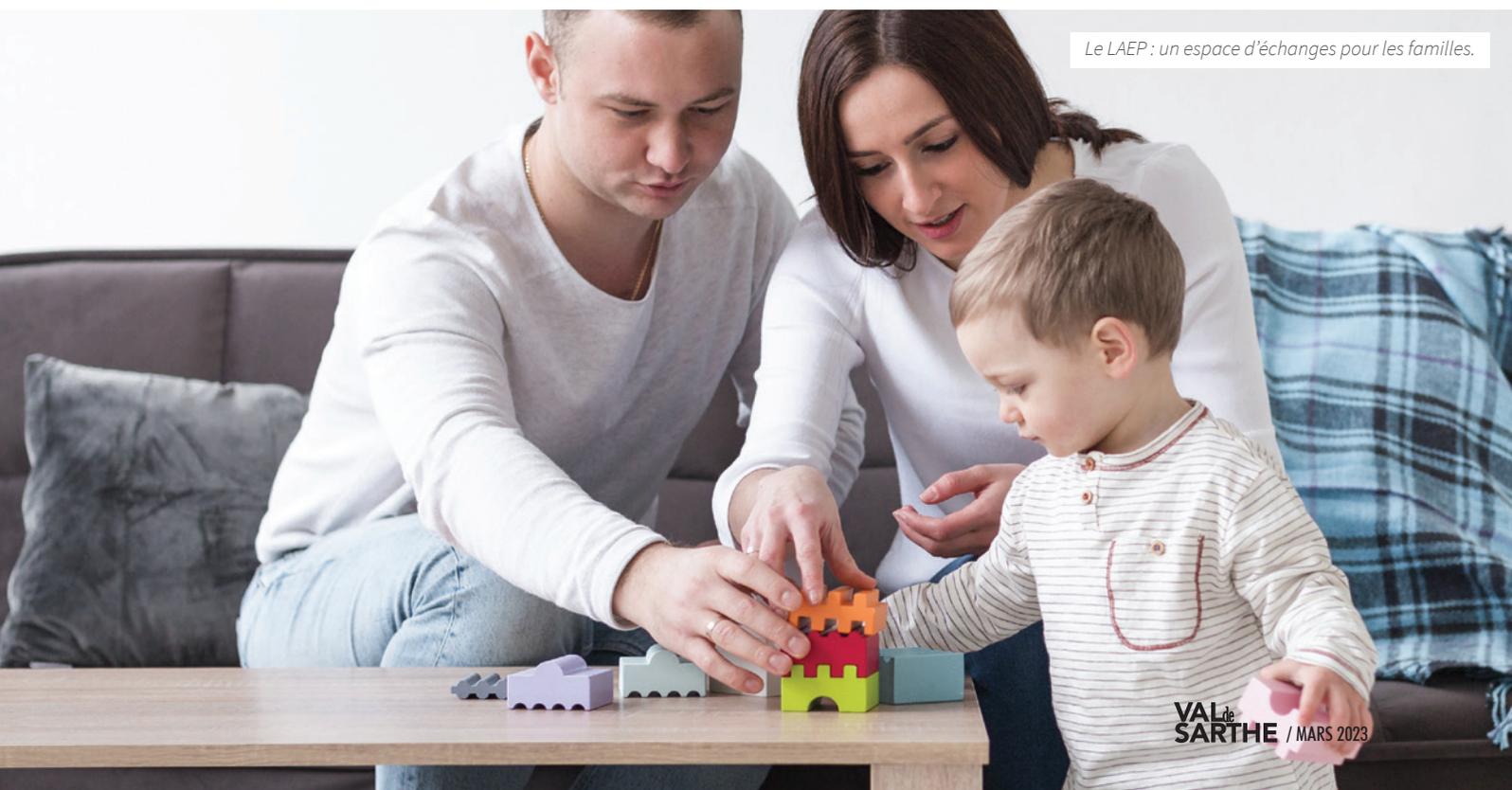
Géré par des professionnels

Une équipe pluridisciplinaire issue de différentes professions en lien avec la petite enfance, le travail social ou l'éducation assure l'accueil et l'écoute des parents et des enfants. Romain Lafoux détaille : « les accueillants sont disponibles pour d'éventuelles questions et favorisent le dialogue, sans jugement ». En effet, ils travaillent dans un souci de neutralité bienveillante, tout en conservant un devoir de discrétion professionnelle. Ils accompagnent l'enfant et ses parents sur toutes les interrogations, notamment les séparations à venir. « Les modes de gardes, l'école, la reprise d'activité, l'isolement, sont souvent des sources de questionnement pour les jeunes parents. L'objectif est de les accompagner, tout comme l'enfant, vers ce nouveau mode de vie qui s'annonce » explique Romain Lafoux.

Contact

- guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr
- 02 43 83 52 41

Le LAEP : un espace d'échanges pour les familles.



RETOUR en IMAGES

18 NOVEMBRE 2022/ UNE TRENTAINE D'ÉLÈVES DES COLLÈGES DE CÉRANS-FOULLETOURTE, DE LA SUZE-SUR-SARTHE ET DE NOYEN-SUR-SARTHE VISITE L'ENTREPRISE VALÉO À LA SUZE-SUR-SARTHE. LA RENCONTRE EST ORGANISÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE. OBJECTIF : SENSIBILISER LES JEUNES AUX MÉTIERS DE L'INDUSTRIE EN TENSION. D'AUTRES VISITES DE MÊME NATURE SONT PRÉVUES DANS LES MOIS PROCHAINS POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DU PAYSAGE, DE L'INFORMATIQUE, DE L'AGRICULTURE ET DE LA DISTRIBUTION.



NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2022/ À LA PISCINE COMMUNAUTAIRE À LA SUZE-SUR-SARTHE, LA FIN DE L'ANNÉE EST PARTICULIÈREMENT COLORÉE AVEC DES DÉCORATIONS ET DES ANIMATIONS THÉMATIQUES PRÉPARÉES EN INTERNE PAR L'ÉQUIPE DE L'ÉTABLISSEMENT. LES BAINEURS PROFITENT À PLEIN D'HALLOWEEN ET DE NOËL.

09 DÉCEMBRE 2022/ LE CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'UNISSON SE DÉROULE À MÉZERAY. IL A POUR THÈME « LA MUSIQUE AU FÉMININ » : CHANTEUSES, COMPOSITRICES, PAROLIÈRES SONT CÉLÉBRÉES PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DANS LE CADRE DE PRESTATIONS COLLECTIVES.



19 JANVIER 2023/ APRÈS DEUX ÉDITIONS ANNULÉES POUR CAUSE DE COVID, LA CÉRÉMONIE DES VŒUX COMMUNAUTAIRES PEUT ENFIN SE DÉROULER À LA MAISON DU TEMPS LIBRE DE FERCÉ-SUR-SARTHE. L'OCCASION POUR LE PRÉSIDENT EMMANUEL FRANCO DE SALUER L'ENGAGEMENT DES ÉLUS ET DES TECHNICIENS LOCAUX.



27 JANVIER 2023/ POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE, L'UNISSON PARTICIPE À L'ÉVÉNEMENT NATIONAL «LA NUIT DES CONSERVATOIRES». ET C'EST UNE RÉUSSITE, AVEC UN PROGRAMME RICHE QUI SE DÉROULE DE 18H À 22H SOUS LES APPLAUDISSEMENTS D'UN PUBLIC NOMBREUX ET CONQUIS. LES ÉLÈVES MUSICIENS, DÉBUTANTS ET CONFIRMÉS, SE SUCCÈDENT SUR LA SCÈNE DE L'AUDITORIUM DANS DES REGISTRES ET DES RÉPERTOIRES TRÈS VARIÉS. UNE EXPÉRIENCE À RENOUVELER L'ANNÉE PROCHAINE !



27 JANVIER 2023/ VÉRONIQUE ORTET, SOUS-PRÉFÈTE, BENOÎT BARRET, CONSEILLER RÉGIONAL, VÉRONIQUE RIVRON, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, EMMANUEL FRANCO, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE, ÉLISABETH MOUSSAY, MAIRE DE CÉRANS-FOULLETOURTE, EMMANUEL D'AILLIÈRES, MAIRE DE LA SUZE-SUR-SARTHE, CAROLE ROGER, MAIRE DE MALICORNE-SUR-SARTHE, ET CATHERINE TAUREAU, MAIRE DE ROËZÉ-SUR-SARTHE SIGNENT LA CONVENTION SUR L'OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE. LE DISPOSITIF PERMET DE REQUALIFIER DES ENSEMBLES DÉJÀ URBANISÉS, NOTAMMENT VIA LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS OU DE LOCAUX COMMERCIAUX ET ARTISANAUX.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Du nouveau au Musée de la faïence et de la céramique

Le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe propose une nouvelle saison culturelle dans ses murs et hors les murs, afin d'adapter au mieux son offre pour les publics.



À partir du 1^{er} avril prochain, date de réouverture des bâtiments du Musée et des Journées Européennes des Métiers d'Art, le public pourra (re) découvrir le patrimoine céramique, de nouvelles présentations d'œuvres et un parcours des sens, du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. 2023 s'inscrit comme une année de transition pour le Musée de la faïence et de la céramique, qui s'interroge en permanence. « *L'objectif est de répondre aux besoins des publics qui ne cessent d'évoluer, et d'inscrire le Musée dans une transition écologique et sociétale* » développe Philippe Bergues, Vice-président en charge de la culture, de l'enseignement, du sport et du tourisme. Ainsi, le Musée ouvrira ses portes d'avril à début novembre et laissera place à une période de sommeil des bâtiments entre novembre et mars, où le public est moins présent. « *Ce choix favorise une moindre consommation énergétique, pour autant le musée restera actif sur la période hivernale* », ajoute Philippe Bergues.

Des événements « hors les murs »

Entre novembre et mars, mais aussi tout au long de l'année, le Musée s'exportera « hors les murs » pour aller au contact di-

rect des publics, en proposant des médiations dans les établissements scolaires et dans d'autres structures. « *À l'image des voyages que les céramiques produites à Malicorne étaient amenées et sont encore amenées à réaliser, l'équipe du Musée fera dès cette année voyager les collections dans différents lieux de fréquentation où elles seront exposées. Premier lieu sélectionné : l'espace de coworking à Émergences à Spay* » commente Christelle Martin, responsable du pôle culture tourisme. Des œuvres du Musée feront également le cadre d'expositions « hors les murs », comme Malicorne en fleurs au Château du Lude du 27 mai au 2 juillet et Aquarelles d'atelier aux Archives départementales de la Sarthe du 15 septembre au 15 décembre. « *Les ateliers se délocalisent également en-dehors du Musée. Des animations se dérouleront par exemple à Carnuta Maison de l'Homme et de la Forêt à Jupilles, à l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe ou encore au Manoir de la Cour à Asnières-sur-Vègre* », confie Christelle Martin.

Des ateliers maintenus et développés toute l'année

Par ailleurs, des ateliers sont aussi maintenus et développés tout au long de l'année dans le Musée. La programmation du musée est accessible sur le site internet et les réseaux sociaux. Toujours dans cette démarche de nouveauté, le Musée propose notamment « Palette d'argiles », un atelier de création pour découvrir l'argile sous forme liquide et réaliser un tableau à la barbotine. De plus, des après-midis « Enquête au Musée » et « A[musée]-vous ! » seront régulièrement mis en place. Le public pourra découvrir les espaces sous forme d'enquête et venir jouer à des jeux de société fabriqués en céramique. Dès le 1^{er} avril 2023, le parcours des sens permettra au public une approche ludique et

Contact

• musee.malicorne@valleedelasarthe.fr
• 02 43 48 07 17

BRÈVES

ZOOM SUR LE BÉNÉVOLAT

■ Programmé du 21 au 23 juillet prochain, le festival d'arts de rue La Belle Virée en Val de Sarthe s'ouvre sur l'implication citoyenne. Vous avez du temps à consacrer pour un événement festif ? Nous vous proposons de devenir bénévole pour diverses opérations : réalisation et pose de signalétique pour le festival, communication de l'événement sur les marchés et dans les communes (remise de flyers et enquête de satisfaction auprès du public les jours de spectacles) et toute autre action qui fera du festival, grâce à votre implication, une expérience unique ! Contactez nous : tourisme.culture@cc-valdesarthe.fr.

■ Sous l'impulsion de la Communauté de communes du Val de Sarthe et des bénévoles de l'Association des Amis du Moulin et du Four de Fillé, des travaux de réfection de la sole du four à bois ont été effectués en février sur l'île MoulinSart. Après de nombreuses utilisations, le four à bois connaît aujourd'hui une seconde jeunesse grâce à l'énergie de ses bénévoles. La Communauté de communes tient à les remercier, notamment : Charlène Garnier, David Berger, Franck Chabot, Guillaume Froger, Loïc Trideau et Yannick Guillard.



PROJET D'INSTALLATION SONORE SUR L'ÎLE MOULINSART

Blandine Brière, artiste plasticienne sonore, a débuté sa résidence de création au Centre d'Art de l'île MoulinSart pour un projet d'installation in situ en regard du Moulin Cyprien. En janvier et février, l'artiste a mené des temps d'éducation artistique et culturelle auprès d'une classe de CP de Chemiré-le-Gaudin. Elle interviendra également lors d'un workshop les 20 et 21 avril à L'unisSon pour créer des boucles musicales avec l'enseignant de guitare Olivier Grousseau et ses élèves. Une restitution aura lieu lors de l'événement OPUS #4 sur l'île MoulinSart le dimanche 18 juin. Enfin, les 22 et 23 avril, des ateliers son avec l'artiste seront proposés gratuitement aux familles sur l'île MoulinSart. Le public pourra découvrir son exposition « La dormeuse éveillée » au Centre d'Art du 7 mai au 18 juin. Vernissage lors du lancement de saison « Partir en île » le 7 mai à 16h.

VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

Émergences : l'espace coworking est ouvert !

Disponible depuis la fin de l'année 2022 et officiellement inaugurée ces jours-ci, la pépinière d'entreprises du Val de Sarthe Émergences dispose d'un espace de coworking. Rencontre avec ses premières locataires : Rachel Hatton, Élodie Loison et Céline Mauboussin.

Située sur le Parc d'activités des Noës à Spay, la pépinière d'entreprises du Val de Sarthe Émergences a pour vocation de devenir un lieu de référence en matière de vie économique sur le territoire. « À ce titre, elle offre un espace de coworking destiné aux travailleurs indépendants et aux salariés en télétravail » décrit Katia Hardouin, Vice-présidente en charge de l'économie et de l'emploi. « Grâce à des tarifs attractifs, nous espérons séduire les acteurs économiques locaux qui ont besoin de ce type d'équipement » appuie Antoine Guitton, chargé de mission et de l'animation de la pépinière (voir article page 18).

Trois pionnières

Rachel Hatton, Céline Mauboussin, entrepreneurs indépendantes, et Élodie Loison, salariée, sont les trois premières coworkeuses d'Émergences. « J'ai entendu parler de ce nouveau site dans le cadre d'une formation professionnelle » témoigne Rachel Hatton. « Quant à moi, ce sont les articles parus dans le magazine Val de Sarthe depuis un an ou deux qui m'ont alertée sur le sujet » indique Céline Mauboussin. Toutes deux occupent l'espace de coworking depuis janvier dernier. Elles ont été rejointes en février par Élodie Loison, salariée en télétravail. Les trois « voisines » sont unanimes sur l'un

des principaux intérêts de ce mode de fonctionnement : « en tant qu'attachée commerciale, je suis beaucoup sur le terrain, mais pour les tâches administratives j'ai un bureau chez moi. Le coworking permet de sortir de ce cadre domestique » explique Élodie Loison. Céline Mauboussin abonde dans son sens : « même si je continue de travailler à la maison, notamment pour les créations graphiques qui demandent un grand écran, j'apprécie de venir à Émergences pour me couper du quotidien. » Rachel Hatton acquiesce et ajoute : « mon métier de coach suppose des temps de confidentialité importants que je ne peux assurer à la pépinière (et qui se déroulent en cabinet dédié), pour autant il m'est très précieux de pouvoir changer de contexte et de cadre. »

Flexibilité, liberté, convivialité

Souple, adaptable à de multiples activités économiques, le dispositif de location d'Émergences autorise une flexibilité intéressante. « Pour un coût tout à fait abordable, nous disposons d'un espace aux moments où nous en avons besoin et aux horaires qui nous conviennent » souligne Élodie Loison. Quelques jours par mois, quelques heures par semaine, l'accès à Émergences est possible 24h/24 et 7j/7. Une flexibilité et une liberté qui s'accompagnent d'une convivialité en-

tretenue par l'aménagement ouvert du site et l'espace cafétéria-restauration. « Il est vraiment agréable de pouvoir rencontrer d'autres professionnels, d'évoquer ensemble nos problématiques et nos solutions » confie Céline Mauboussin. Des moments de partage qui naissent aussi bien entre coworkers qu'avec les locataires de la pépinière. « Au delà de leur caractère sympathique, ces échanges permettent de développer les réseaux et de rompre l'isolement qui peut être celui des travailleurs indépendants » dit Rachel Hatton.

Un animateur à l'écoute

Premières locataires de l'espace de coworking, Rachel Hatton, Céline Mauboussin et Élodie Loison insistent sur la qualité de l'accueil. « Antoine Guitton est à notre écoute. Nous lui avons notamment fait part de nécessaires petits réglages techniques ou d'organisation et il s'efforce à chaque fois d'y apporter une réponse » affirme-elle en chœur. Salariés en télétravail, entrepreneurs indépendants, si vous cherchez un site de coworking, vous venez sans doute de le trouver !

Contact

- emergences@cc-valdesarthe.fr
- 02 59 21 02 07



Céline Mauboussin

Entrepreneure indépendante
Graphisme
Identité visuelle
Communication print et web
• 06 86 73 82 89
• contact@cm-graph.fr
• www.cm-graph.fr



Rachel Hatton

Entrepreneure indépendante
Coach certifiée en neurosciences
Facilitatrice de changement
Sophrologue
• 06 60 83 87 73
• rachel@rhsophrologie.fr
• www.rhsophrologie.fr



Élodie Loison

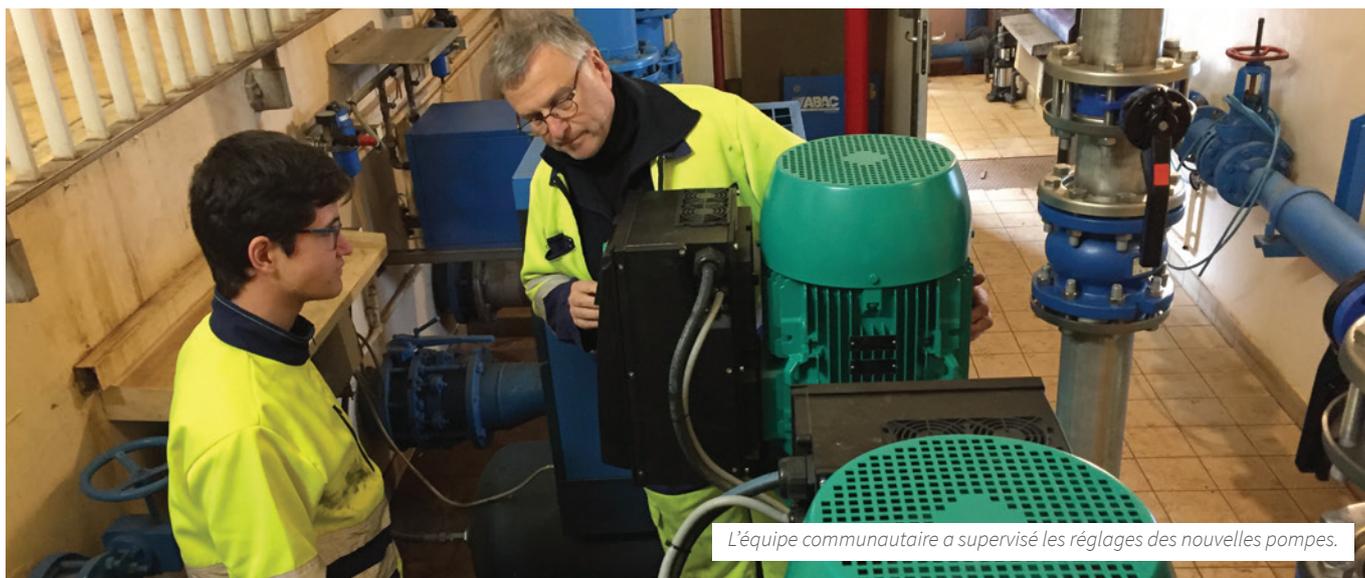
Salariée société Initial
Attachée commerciale
Location et entretien
de vêtements de travail
• 06 18 20 75 76
• elodie.loison@rentokil-initial.com
• www.initial-services.fr



EAU POTABLE

De nouvelles pompes pour l'usine des eaux qui alimente La Suze-sur-Sarthe

Située sur la Commune de Cérans-Foulletourte, l'usine d'eau potable qui alimente La Suze-sur-Sarthe dispose de deux nouvelles pompes depuis le mois dernier. Un remplacement qui permettra de sécuriser les travaux de maintenance et de diminuer la consommation électrique de l'équipement.



L'équipe communautaire a supervisé les réglages des nouvelles pompes.

L'alimentation en eau potable de La Suze-sur-Sarthe est assurée par l'usine construite dans les années 1980 à Cérans-Foulletourte. L'unité comporte une station de pompage et de traitement et un système de pompage qui permet d'envoyer l'eau dans les réservoirs et dans le château d'eau de la route de Malicorne à La Suze-sur-Sarthe. « Cette opération est assurée par deux puissantes pompes de reprise que nous avons remplacées il y a quelques semaines » déclare François Garnier Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. À noter

que le chantier a duré quelques jours et n'a entraîné aucune coupure pour les usagers.

Maintenance et économies d'énergie

D'un montant de 58 000 € TTC, les travaux ont été assurés par trois entreprises privées avec l'appui des agents communautaires. « Notre équipe a réalisé toutes les opérations préparatoires, a accompagné les intervenants extérieurs sur les installations, et a procédé aux réglages des pompes » témoigne Tony Gaulupeau, responsable d'exploitation.

Les nouveaux équipements viennent remplacer des appareils qui fonctionnaient depuis la création de l'usine elle-même. « Les pompes initiales tournaient depuis presque 40 ans. Elles n'étaient pas défectueuses mais il était devenu impossible de trouver des pièces détachées. La maintenance risquait donc de se compliquer » explique Tony Gaulupeau. Autre avantage au remplacement : les économies d'énergie. En effet, les pompes neuves consomment moins d'électricité, notamment lors de leur démarrage qui réclame une énergie particulièrement importante.

BRÈVES

PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Malgré les mentions qui figurent sur les emballages, les lingettes ne doivent pas être jetées dans les toilettes. En effet, la durée du trajet entre les toilettes et la station d'épuration est trop courte pour que les lingettes aient le temps de se décomposer. Elles posent donc de multiples problèmes : obstruction des réseaux d'assainissement, engorgements pouvant conduire à des débordements chez les usagers ou sur la voie publique, dégradation des équipements (et notamment des pompes et des dégrilleurs)... Des dysfonctionnements qui ont évidemment un coût qui se répercute sur les factures.





AIDEZ LES
ABEILLES ET LES
BOURDONS EN PLANTANT
DANS VOTRE JARDIN DES
ESPÈCES MELLIFÈRES
RICHES EN POLLEN ET
EN NECTAR.

THYM, ROMARIN,
SAUGE, MÉLISSE, BOURRACHE,
MARJOLAINE, BASILIC, CORIANDRE,
LAVANDE... DE NOMBREUSES
PLANTES LOCALES FONT LE
BONHEUR DES INSECTES
POLLINISATEURS.

L'INFO EN +

- Environ 35 % de l'alimentation humaine dépend de la pollinisation assurée par les insectes.
- En 30 ans, les populations d'insectes ont chuté de près de 80 % en Europe, et la production de miel a baissé de moitié en France.
- 90 % des plantes à fleurs dans le monde ont besoin des insectes pollinisateurs pour se reproduire.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU VAL DE SARTHE

Santé : le Val de Sarthe s'engage pour réduire les inégalités

Portés par les Agences régionales de santé (ARS) et des structures territoriales, les Contrats locaux de santé (CLS) ont pour vocation de réduire les inégalités territoriales et sociales. Le CLS du Val de Sarthe sera signé en juin prochain. Ses principaux axes sont connus et le programme d'actions est en cours d'élaboration. Présentation.



Emmanuel Franco, Président, Marion Guittet, chargée de mission santé, et Élisabeth Moussay, Vice-présidente, en réunion de travail.

« En Sarthe comme presque partout ailleurs en France, la santé est l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens. Bien qu'il s'agisse d'une compétence de l'État, les élus locaux sont régulièrement sollicités par des administrés, notamment sur le sujet des déserts médicaux et de la crise de la démographie médicale » déclare le Président Emmanuel Franco. Il ajoute : « au Val de Sarthe, nous nous sommes engagés sur ces problématiques depuis de longues années. Un engagement qui prendra la forme d'un Contrat local de santé signé avec l'Agence régionale de santé avant la pause estivale. »

Trois axes majeurs

« Les CLS visent à consolider les dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires de terrain en mettant en œuvre des actions au plus près des populations : promotion de la santé, prévention, politiques de soins, accompagnement médico-social... Ils reposent sur une stratégie et des objectifs définis dans la concertation et se déclinent en un programme d'actions pluriannuel co-

construit à partir des besoins locaux » détaille Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé. « En travaillant avec les professionnels de santé, des associations et des habitants du territoire, nous avons déterminé trois axes majeurs pour notre CLS : favoriser l'accès aux droits et à la santé pour tous, promouvoir des comportements et des environnements favorables à la santé, développer une politique du "bien vieillir" sur l'ensemble du Val de Sarthe » poursuit la Vice-présidente. Sur cette base, seront élaborées des actions concrètes mises en œuvre sur une période de 3 à 5 ans.

Les actions

« Les priorités sont en cours de définition, mais nous savons que nous travaillerons pour notre premier axe sur l'attractivité du territoire du Val de Sarthe afin de faire venir de nouveaux professionnels de santé, sur le développement de l'exercice coordonné des professionnels de santé, sur l'accès à la santé pour les personnes en situation de vulnérabilité. Sur le deuxième axe, nous avons identifié le développement des mobilités douces, de la

pratique sportive et de l'alimentation saine, la défense de l'inclusion sociale, la promotion de la bonne santé mentale, la mise en place de temps de rencontre avec la population. Pour le troisième axe enfin, nos actions porteront sur la prévention de la perte d'autonomie et l'amélioration des parcours de soins, ainsi que sur la coordination des acteurs travaillant auprès des personnes dépendantes » détaille Élisabeth Moussay.

ZOOM



L'aide à l'installation

Lorsqu'ils remplissent certaines conditions, les professionnels de santé qui installent leur premier cabinet peuvent bénéficier d'aides financières des pouvoirs publics. La Communauté de communes du Val de Sarthe a ainsi attribué une première aide de 7 500 € au titre de l'année 2022. D'autres sont à l'étude.

Trois nouveaux médecins s'installent au Val de Sarthe

Après les Docteurs Anne-Lise Raby à Spay et Pascal Chapelain à Cérans-Foulletourte, ce sont trois nouveaux médecins généralistes qui viennent de s'installer au Val de Sarthe. Depuis le mois dernier, les Docteurs Mélanie Faivre, Blandine Gorisse et Nathan Masurier consultent à La Suze-sur-Sarthe. Bonne nouvelle pour le territoire !

Prise en charge par la Communauté de communes, la rénovation des anciens locaux de la SECOS à La Suze-sur-Sarthe pour accueillir un cabinet médical s'est achevée au tout début de l'année 2023. « Nous avons consacré un budget d'environ 160 000 € à cette opération (qui a bénéficié d'une subvention à hauteur de 90 000 € de l'État). Il s'agissait d'adapter les bâtiments à la pratique de la médecine en offrant de bonnes conditions de travail aux praticiens et un bon accueil de la patientèle. Quatre cabinets sont disponibles, dont trois sont occupés par les Docteurs Mélanie Faivre, Blandine Gorisse et Nathan Masurier depuis février dernier » indique le Président Emmanuel Franco. « Nous nous réjouissons de leur arrivée et nous leur souhaitons la bienvenue. Ils ne pourront évidemment pas à eux seuls faire disparaître toutes les difficultés du Val de Sarthe en matière de démographie médicale, mais il faut saluer leur engagement au service d'un territoire rural et périurbain comme le nôtre » affirme le Président.

Un projet global

« Nous avons choisi le Val de Sarthe parce

que les élus et les professionnels de santé locaux sont engagés dans un projet global très intéressant » témoigne Blandine Gorisse. Son collègue Nathan Masurier renchérit : « nous avons senti une forte volonté de travailler collectivement autour du patient. Cette approche partagée par toute la communauté des soignants permet de consolider les parcours de santé et le suivi des patients. »

Une organisation évolutive

Les premières semaines de fonctionnement ont été délicates, tant les attentes de la population étaient grandes. « Nous savions que la mise en route serait compliquée et nous comprenons très bien la détresse des patients face aux difficultés qu'ils ont rencontrées pour prendre rendez-vous » rapporte Mélanie Faivre. Des difficultés d'autant plus grandes qu'un nombre considérable de patients ont contacté le cabinet dès les premiers jours d'ouverture. Il convient de préciser que, pour l'instant, les rendez-vous sont uniquement enregistrés par téléphone afin de faciliter la gestion du flux des rendez-vous, et que le cabinet ne prend que des patients sans médecin

traitant. Du reste, la constitution d'une patientèle prend du temps et suppose une à deux consultations préalables. « Nous tenons beaucoup à la qualité des relations médecins/patients. Il est important que les choses se mettent en place de façon progressive » dit Blandine Gorisse. Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé conclut : « il faut aussi rappeler que nous sommes dans un cadre libéral et que les médecins organisent leur travail comme ils l'entendent. La Communauté de communes les accompagne mais n'a évidemment pas à intervenir dans leur fonctionnement. Notamment, il n'y a pas de listes d'inscription ou d'attente gérées par le Val de Sarthe ou ses Communes membres et qui seraient soumises aux praticiens. »

En pratique

Cabinet médical
9, rue Camille Claudel
72210 La Suze-sur-Sarthe
N° de téléphone unique : 02 43 94 92 64



De gauche à droite : les Docteurs Nathan Masurier, Blandine Gorisse, Mélanie Faivre.

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

REOM : mise en place du prélèvement automatique en plusieurs fois

Les habitants du Val de Sarthe qui le souhaitent peuvent opter pour le prélèvement automatique en plusieurs fois pour la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM). Un mode de paiement sûr, simple et souple mis en place à partir de cette année.

Lancée le mois dernier, la procédure d'adhésion au prélèvement automatique en plusieurs fois pour le paiement de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) sera bientôt pleinement opérationnelle. « Nous enregistrons les demandes pour 2023 jusqu'au 31 mars, mais il s'agit d'une première phase. Pour des raisons techniques et de ressources humaines, nous n'étions en effet pas en mesure d'organiser le dispositif plus tôt. Les usagers pourront toutefois s'inscrire pour 2024 tout au long de cette année 2023. Nous mettrons à disposition des documents d'adhésion lors des prochaines séances de distribution des sacs d'ordures ménagères dans les Communes, à la fin de cette année » explique François Garnier Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau.

En pratique

Le prélèvement automatique en plusieurs fois permettra de régler la REOM en



cinq échéances, de juin à octobre. François Garnier souligne : « cet étalement facilitera le paiement des factures. De nombreux usagers nous en avaient fait la demande. » Par exemple, pour un foyer de quatre personnes et plus, la redevance de 280,06 € sera décomposée en cinq règlements d'un peu plus de 56 € chacun. « Sur le plan pratique, les foyers doivent remplir et signer le règlement financier et

le contrat de prélèvement automatique, ainsi que le mandat SEPA, disponibles en ligne sur notre site Internet, et retourner les documents à notre service déchets ménagers » précise le Vice-président. Les personnes qui n'ont pas d'accès à internet sont invitées à contacter les services communautaires au 02 43 83 99 90 (services techniques) ou au 02 43 83 51 12 (siège). Les dossiers reçus avant le 31 mars 2023 seront pris en compte pour la REOM 2023, les suivants pour 2024. Précision importante : compte tenu du volume des documents à traiter, les services du Val de Sarthe ne pourront pas délivrer d'accusés de réception des demandes. Envoyées en avril ou mai prochain, les factures seront accompagnées d'un échéancier détaillé.

Scannez le QR-code ci-contre pour accéder au dossier d'adhésion au paiement en plusieurs fois.



BRÈVES

EMBALLAGES : ENCORE TROP D'ERREURS DE TRI !

Le centre Valor Pôle qui traite les emballages triés du Val de Sarthe constate toujours de nombreuses erreurs de tri : ordures ménagères, bouteilles et pots non vidés, objets divers, vêtements, récipients en verre... À l'échelle du Val de Sarthe, c'est comme si plus d'une colonne d'apport volontaire sur quatre était remplie de ces éléments ! Cela dégrade considérablement la qualité du recyclage et entraîne un surcoût significatif pour la Communauté de communes : environ 50 000 € l'année dernière. Les usagers sont donc invités à la plus grande vigilance. Seuls les emballages en plastique et en métal ainsi que les papiers et cartonnettes doivent être déposés dans les colonnes de tri : bouteilles et flacons, bidons, pots, barquettes, films, blisters et sacs plastiques, boîtes... Inutile de les laver avant de les jeter, il suffit de bien les vider. Important : il ne faut pas imbriquer les matériaux les uns dans les autres et ne pas les enfermer dans un sac. Attention ! Même s'ils sont composés de plastique, les objets ne sont pas concernés. Tuyaux d'arrosage, jouets, ustensiles et outils ne doivent donc pas être déposés dans les conteneurs de tri mais, selon leur volume, soit avec les ordures ménagères, soit en déchetterie.

Scannez le QR-code ci-contre pour consulter le guide du tri.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



SARHA accompagne aussi les petites entreprises

Porté par le Pays Vallée de la Sarthe, le dispositif d'accompagnement et de conseil, SARHA, ouvre sa plateforme aux commerçants, artisans et Très petites entreprises (TPE).

Depuis 2021, le Service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat (SARHA) a pour vocation d'aider les particuliers qui souhaitent renforcer les performances énergétiques de leur logement en améliorant l'enveloppe du bâtiment (isolation des murs, sols, plafonds, huisseries...) et en travaillant sur les équipements (système de chauffage, de ventilation, production d'eau chaude...) « Ce programme mis en place dans le cadre du Plan climat air énergie (PCAET), assure un service public de proximité pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments » explique Céline Bihel, directrice du Syndicat Mixte du Pays Vallée de la Sarthe. « L'ambition est de réduire les consommations d'énergie, et donc les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la qualité de l'air, et de développer les énergies renouvelables afin d'engager le territoire dans la transition écologique et de l'adapter aux changements climatiques » ajoute le Président Emmanuel Franco. Pour aller plus loin, le Pays Vallée de la Sarthe a souhaité élargir la plateforme SARHA aux petites entreprises : commerçants, artisans et Très petites entreprises (TPE). « Cet élargissement concerne les entreprises situées sur le territoire, dont les locaux sont

inférieurs à 1 000m² » indique Céline Bihel.

SARHA, mode d'emploi

Totalement gratuit et détaché de tout intérêt commercial, SARHA assure un accompagnement pas à pas des entreprises dans leur projet : conseils techniques, informations sur les aides mobilisables, choix des entreprises, etc. Depuis le 1^{er} mars 2023, toute entreprise* peut contacter le service SARHA du lundi au vendredi de 12h à 17h pour convenir d'un rendez-vous personnalisé (tous les lundis à Sablé-sur-Sarthe, les mercredis à La Suze-sur-Sarthe, et les vendredis à Loué). Des rendez-vous individuels sur site sont également possibles pour des projets de rénovation énergétiques globaux.

* non soumise au décret Éco-énergie tertiaire.

En savoir + en ligne 

www.vallee-de-la-sarthe.com

Contact

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 12h à 17h.
02 43 94 90 09

BRÈVES

AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT AVEC LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



La Communauté de communes du Val de Sarthe a mis en place un Programme d'intérêt général (PIG) Habitat, en lien avec l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) et le Département de la Sarthe. Objectif : accompagner les ménages aux revenus modestes, propriétaires occupants uniquement, dans l'amélioration énergétique et l'adaptation de leur logement. Pour les encourager à améliorer leur habitat, la Communauté a décidé de prendre en charge le coût de l'ingénierie et d'apporter une aide financière à la réalisation des travaux. Cet appui financier, qui vient en complément des aides de l'Anah et du Département, vise à diminuer le reste à charge pour la réalisation des travaux. Il va s'étaler sur une durée de trois ans, avec un objectif d'intervention sur une centaine de logements.

SOLIHA (accompagné de CENTICH pour les dossiers d'adaptation du logement) est l'opérateur qui va assurer le suivi du dispositif. Il est chargé d'aider les propriétaires à définir les programmes de travaux pertinents, de vérifier l'éligibilité au dispositif et de monter les dossiers de subvention. Le PIG vient en complément de la plateforme SARHA mise en place à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, et qui reste la porte d'entrée unique pour tout renseignement (voir ci-contre).



LE VAL DE SARTHE À L'HONNEUR

Dans son classement des villes et villages de France où il fait bon vivre publié en février dernier, le Journal du Dimanche liste plusieurs Communes sarthoises dont deux membres de la Communauté du Val de Sarthe dans le top 500 des villes de moins de 2 000 habitants : Étival-lès-Le Mans et Voivres-lès-Le Mans. Raison de plus pour prendre soin de l'habitat local !



Le « petit » tertiaire a désormais accès aux aides SARHA.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Épicerie gourmande renaît grâce à une initiative citoyenne

Plusieurs initiatives sociales et solidaires ont vu le jour ces dernières années sur le territoire du Val de Sarthe. Zoom sur une expérience inspirante : l'Épicerie gourmande à Roëzé-sur-Sarthe.

Située en centre-bourg, à quelques mètres de la Mairie, l'Épicerie gourmande a ouvert ses portes le 9 juin 2020, au lendemain du confinement. « Nous devons ouvrir le 17 mars, mais la pandémie nous en a empêchés. À défaut d'accueillir les gens dans l'épicerie, nous avons installé un drive sur la place de la Mairie » se souvient Christian Monthéard, seul salarié de l'Épicerie gourmande. Un mal pour un bien : « la situation sanitaire a permis aux habitants de redécouvrir les commerces de proximité et les producteurs locaux ». La renaissance de l'épicerie gourmande prenait là tout son sens.

Mobilisation citoyenne

Née d'une démarche citoyenne qui a commencé à fleurir en septembre 2019, l'Épicerie gourmande est une structure associative fondée sur des valeurs sociales et solidaires. Cette initiative est d'abord la traduction du besoin de créer un espace de sociabilités au cœur de la Commune. « L'ancienne épicerie venait de fermer. Un collectif d'une centaine d'habitants s'est alors constitué et a cherché une solution pour sauver ce commerce

de proximité » raconte Christian Monthéard. Une solution qui cadre avec le souhait de favoriser les solidarités, le lien social, et qui était une alternative au financement bancaire. L'opportunité de mobiliser de l'épargne locale via deux clubs CIGALES (Le Tremplin et La Passerelle à La Flèche) a rapidement séduit le collectif citoyen. « Ces clubs d'investisseurs (voir ci-contre) ont soutenu et accompagné financièrement notre projet à hauteur de 6 000 € » indique Christian Monthéard. « Nous avons également bénéficié d'un prêt de France Active et d'une aide de la Mairie de Roëzé-sur-Sarthe en plus du financement participatif de notre collectif associatif. Cela nous a permis d'acheter le fond de commerce et de rafraîchir les locaux. » Aujourd'hui, l'Épicerie gourmande fonctionne grâce à l'investissement de 90 bénévoles. Compétibilité, communication, logistique, événementiel... Chacun œuvre en fonction de ses compétences pour faire vivre cet acteur essentiel à la vie de la Commune.

Pour une alimentation responsable

Au-delà du lien social, le projet de l'Épicerie gourmande est de développer la vente de produits en circuit court et bio. Viandes, charcuterie, fromages, laitages, légumes, fruits, pain... Le territoire du Val de Sarthe et plus largement de la Vallée de la Sarthe regorge de produits de qualité. « Valoriser et défendre les petits producteurs locaux et promouvoir une alimentation saine et durable sont deux valeurs fondamentales de l'Épicerie gourmande » précise Christian Monthéard. Une sensibilisation à un mode de consommation responsable qui a su trouver une clientèle fidèle et qui se traduit par l'organisation d'ateliers de réflexion ou encore d'animations conviviales pour favoriser l'interaction entre



Contact

2, rue de la Rose à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 52 94 21
pouruneepiceriegourmande@gmail.com

BRÈVES

CIGALES, SOLIDAIRE DE VOTRE PROJET

Une CIGALES (Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) est un collectif de personnes qui soutient la création de jeunes entreprises. « Pour une épicerie gourmande » a bénéficié de cette forme d'aide. Une CIGALES est constituée en équipe de 5 à 20 personnes qui décident ensemble quel type de projet elles souhaitent accompagner financièrement, avec leur propre épargne, pour une durée de cinq ans. Le projet doit avoir une plus-value sociale, environnementale ou culturelle (énergie verte, services à la personne...). L'objectif est d'irriguer le tissu économique local pour créer des emplois qui ont du sens dans des secteurs bénéfiques pour les humains et l'environnement. Une CIGALES apporte en moyenne 3 000 €. Un même projet peut bénéficier du financement de plusieurs CIGALES.

Une réunion d'information collective est organisée le **mercredi 12 avril à 20h30** dans la salle de réunion de l'Espace communautaire au 29 rue du 11 novembre à La Suze-sur-Sarthe. Au programme : présentation d'un film et intervention d'un bénévole de l'antenne régionale des CIGALES des Pays de la Loire.

Inscription obligatoire : 02 43 77 20 60 ou emploi.social@cc-valdesarthe.fr

CARBUR'PERA RECHERCHE DES DONS DE VÉHICULE

L'association Carbur'Pera travaille sur le thème de la mobilité inclusive et recherche des dons de véhicules. Ces derniers sont remis en état dans le garage solidaire de l'association. Les véhicules sont ensuite intégrés à la flotte de location de l'association ou vendus aux bénéficiaires pour favoriser leur insertion professionnelle. Le don de véhicule donne lieu à avantage fiscal : pour un particulier, une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable, pour une entreprise une réduction d'impôt de 60% pour la fraction du don inférieure ou égale à 2M€ et dans la limite de 20 000€ ou 5% du chiffre d'affaires annuel HT.

Contact : 02 43 72 85 71

DES PARRAINS POUR LA MISSION LOCALE

La Mission Locale est à la recherche de parrains et marraines bénévoles dans le cadre de son dispositif « parrainage pour l'emploi » en vue d'aider les jeunes de 16-25 ans dans leurs recherches d'emploi.

Contact : 02 43 84 16 60

PROJET DE TERRITOIRE

Le projet pilote de la route du Mans à La Suze-sur-Sarthe

Adopté en mars 2022, le projet de territoire du Val de Sarthe prévoit trois premières actions pilotes, dont le développement des mobilités douces sur l'axe de la route du Mans entre La Suze-sur-Sarthe et Roëzé-sur-Sarthe. Le point sur le projet, après l'atelier participatif organisé au début du mois de février dernier.



03 février 2023 : l'atelier participatif réunit une centaine de personnes.

« **A**u cours des temps de rencontre et de concertation organisés dans le cadre du projet de territoire, habitants, entreprises et associations ont plébiscité le thème des mobilités douces. Il nous a donc semblé tout naturel d'engager une action prioritaire sur le sujet. Nous avons alors choisi de travailler sur la route du Mans, un axe qui relève de la compétence voirie de la Communauté de communes et qui mobilise plusieurs partenaires : le Pôle métropolitain, les Communes de La Suze-sur-Sarthe et de Roëzé-sur-Sarthe, les usagers, la quinzaine d'entreprises et la quarantaine de riverains » rapporte le Président Emmanuel Franco. Du reste, il s'agit d'une voie qui s'inscrit dans le schéma directeur vélo porté par le Pays Vallée de la Sarthe.

Le constat

La route du Mans est déjà empruntée par des usagers en mode doux, et il existe une attente marquée de plusieurs entreprises locales pour faciliter et sécuriser les déplacements de leurs salariés. « Il faut rappeler qu'on enregistre le passage de 3 000 véhicules par jour * sur cet axe, dont environ 60 poids lourds » indique Xavier Mazerat, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités, de la transition écologique et de l'habitat. « C'est dire l'intérêt d'un aménagement favorisant les déplacements doux à

cet endroit ! » insiste le Vice-président. Encourager les déplacements à vélo et à pied, donner plus de place aux modes actifs en créant des itinéraires continus, accompagner le changement de pratiques, le projet ne manque pas d'ambition.

Une approche expérimentale

À l'invitation de la Communauté de communes qui est accompagnée par le Cere-ma (Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), environ cent personnes se sont réunies le 03 février 2023 pour participer à un atelier participatif sur le projet : des riverains, des salariés et des représentants des entreprises, des usagers, des élus. « Fidèles à notre volonté d'impliquer la société civile, et à l'esprit de co-construction qui anime le projet de territoire, nous souhaitons recueillir les avis et les propositions des personnes concernées au premier chef » témoigne Emmanuel Franco. Plusieurs pistes ont été envisagées afin d'apporter une réponse opérationnelle très rapidement, notamment le passage d'une partie de la voie en sens unique, mais c'est la création d'une « chaussidou » qui devrait être retenue (voir encadré zoom ci-contre). « Pragmatiques, nous allons réaliser cet aménagement de façon provisoire, associé à la pose de chicanes ou d'écluses. Il s'agit d'expé-

tif afin de nous assurer de son efficacité » explique Xavier Mazerat. Rendez-vous à la fin de l'année 2023 pour un premier bilan et d'éventuels ajustements.

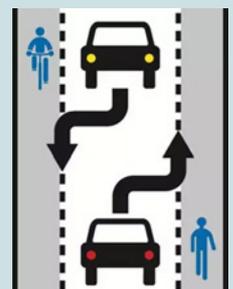
* Trafic moyen journalier en 2019.

ZOOM



Vous avez dit « chaussidou » ?

Le terme « chaussidou » est une contraction de l'expression « chaussée pour les circulations douces ». Il s'agit d'une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements. La largeur de la voie réservée aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre leur croisement. Ils doivent donc réduire leur allure et se déporter ponctuellement sur la rive lorsqu'ils sont amenés à se croiser, mais en cédant la priorité aux cyclistes.



La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page FaceBook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

AVRIL

📌 Journées européennes des métiers d'art

> 01 ET 02 AVRIL DE 10H À 18H

Musée de la faïence et de la céramique

Animations, expositions, démonstrations, parcours sensoriel, ateliers de modelage et visites flash du Musée. Gratuit.



📌 Atelier Palette d'argile

> 19 AVRIL À 15H

> 12 ET 26 JUILLET À 15H

> 09 ET 23 AOÛT À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Peinture à la barbotine. 4 € sur réservation.

📌 A'[Musée]-vous !

> 22 AVRIL DE 14H À 18H

> 14, 15, 16 JUILLET DE 14H À 18H

Musée de la faïence et de la céramique

Nouveau ! Atelier jeux de société en céramique. Prix d'un billet d'entrée.



📌 Enquête au Musée

> 29 AVRIL DE 14H À 18H

> 12, 13, 15 AOÛT DE 14H À 18H

> 12, 13, 31 OCTOBRE DE 14H À 18H

Musée de la faïence et de la céramique

Nouveau ! Découverte du Musée au travers d'une enquête policière.

Dès 6 ans en famille.

Prix d'un billet d'entrée.

MAI

📌 Partir en île

> 07 MAI DE 14H30 À 18H30

L'île MoulinSart

Lancement festif de la saison.

📌 Exposition

> DU 07 MAI AU 18 JUIN

L'île MoulinSart

Exposition « La dormeuse éveillée ». Installation sonore autour du Moulin Cyprien par Blandine Brière

Vernissage le 07 mai à 16h.

📌 Nuit européenne des musées

> 13 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

Dans le cadre de l'événement national, présentations et animations.

Tout public. Gratuit.

JUIN

📌 Spectacle de fin d'année

> 17 JUIN À 20H

L'unisSon

Spectacle de fin de d'année des classes de danse.

Gratuit.



📌 Opus #4

> 18 JUIN DE 15H À 21H

L'île MoulinSart

Journée de créations Art & Nature.

Gratuit.

JUILLET

📌 Festival l'île en été

> DU 09 JUILLET AU 27 AOÛT

L'île MoulinSart

Festival d'arts vivants chaque dimanche (sauf le 23 juillet).

📌 Exposition

> DU 09 JUILLET AU 27 AOÛT

L'île MoulinSart

Exposition « Les Mains Pensantes ». Cinéma d'animation par Thomas Baudre au Centre d'art et dans quatre Communes du Val de Sarthe.

Vernissage le 09 juillet à 17h.

SEPTEMBRE

📌 Exposition

> DU 10 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE

L'île MoulinSart

Exposition textile pour les tout-petits « Au fil des cabanes » de Lili Bel.

Ver(mini)ssage parents/bébés dimanche 10 septembre à 16h.

📌 Journées européennes du patrimoine

> 16 ET 17 SEPTEMBRE

Musée de la faïence et de la céramique

Visites, animations, ateliers...

Tout public. Gratuit.

OCTOBRE

📌 Marché gourmand et artisanal

> 01 OCTOBRE

L'île MoulinSart

Artisans et producteurs locaux pour le traditionnel marché de l'île MoulinSart



ZOOM SUR...

Événement - spectacle vivant

📌 Festival La Belle Virée en Val de Sarthe

> 21, 22 ET 23 JUILLET

Cérans-Fouletourte - Parigné-le-Pôlin - Roëzé-sur-Sarthe

Nouvelle édition du festival itinérant d'arts de la rue La Belle Virée en Val de Sarthe, organisé en partenariat avec l'association Les Baltringos et les Communes. Au menu, dans un esprit de convivialité et d'échanges citoyens, une programmation originale et accessible à tous les publics.

Gratuit.



CULTURE

L'Union Musicale de Mézeray-Malicorne est ouverte à tous !

Créée en 1945, l'Union musicale de Mézeray - fusionnée depuis 4 ans avec l'association voisine de Malicorne-sur-Sarthe - accueille 25 adhérents de tous les âges et de tous les niveaux, avec une double formation : un ensemble d'harmonie et une troupe de fanfare. Présentation.

« **S**ous la houlette de nos deux chefs d'orchestre Katharina Guérin et Christophe Brosset, nous travaillons plusieurs répertoires : le classique, les musiques de films, la fanfare... » décrit Joël Rault, Président de L'Union Musicale de Mézeray-Malicorne. « Femmes et hommes, jeunes et moins jeunes - nos adhérents ont de 11 à 91 ans -, pratiquants de tous les niveaux, nous sommes essentiellement issus du sud ouest du département » poursuit-il. Amateurs d'instruments à vent et de percussions, les musiciens de L'Union Musicale Mézeray-Malicorne se retrouvent toutes les semaines le vendredi soir pour les répétitions afin de préparer leurs prestations. « Nous jouons deux grands concerts par an. Le premier au printemps à Mézeray et le second à l'automne à Malicorne-sur-Sarthe. Ce sont nos principaux temps forts mais nous assurons par ailleurs l'accompagnement musical des manifestations officielles de plusieurs Communes : à Mézeray et à Malicorne-sur-Sarthe, bien sûr, et aussi à Courcelles-la-Forêt et à Saint-Jean-du-Bois par exemple » indique Katharina Guérin. L'Union participe également chaque année à la fête de la musique et à des rencontres avec d'autres associations. « Nous invitons régulièrement des ensembles des territoires voisins pour jouer avec nous et, en retour, nous nous déplaçons chez eux. Nous donnerons ainsi tout prochainement un concert commun lors du festival de printemps de Moncé-en-Belin » précise Katharina Guérin. Elle souligne :

« Convivialité et bienveillance sont nos deux boussoles. Il existe chez nous un fort esprit amical et familial et nous tenons beaucoup à le conserver et à le partager. N'hésitez pas à nous rejoindre ! »

« comme bien d'autres, nous avons beaucoup souffert des restrictions liées à la crise sanitaire - pendant laquelle nous avons heureusement bien été soutenus par les Communes -, et nous sommes très heureux de pouvoir de nouveau pratiquer tous ensemble et devant le public. »

Partenaire de L'unisSon

L'Union musicale Mézeray-Malicorne envisage d'accueillir dès la rentrée de septembre 2023 des élèves de L'unisSon, l'école de musique du Val de Sarthe. « L'idée serait de permettre aux musiciens de l'école de compléter leur formation sur le volet de la pratique collective, avec un coach spécifique de l'association qui les accompagneraient » explique Joël Rault. « C'est essentiel pour nous autres amateurs d'instruments à vent, car nous jouons rarement seuls » appuie Katharina Guérin. Un accueil d'autant plus précieux qu'il se déroulerait dans un état d'esprit très positif. Le Président y tient : « nous sommes une grande famille. Chacun vient à L'Union musicale comme il est, avec ses attentes, son niveau. Il n'y a aucune pression, aucun élitisme. Tout



le monde doit trouver son compte. » Une approche qui se révèle notamment dans la fameuse coutume des gâteaux d'anniversaires... À L'Union musicale, en effet, on ne manque jamais les anniversaires des membres, qui sont célébrés dans la bonne humeur après les répétitions. Si cette convivialité et cette bienveillance vous séduisent, n'hésitez pas à rejoindre l'association. Vous y êtes attendus !

Contact
07 82 70 99 99
joel.rault72@hotmail.com

ZOOM



Les instruments pratiqués à L'Union musicale :

- Basse baryton
- Clarinette
- Flûte traversière
- Saxophones soprano, alto, ténor et baryton
- Trompette
- Percussions

Et les autres instruments à vent sont les bienvenus.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Antoine Guitton au service des nouveaux entrepreneurs et des coworkers

Antoine Guitton a rejoint le Val de Sarthe en novembre dernier en tant que chargé de mission à la pépinière Émergences à Spay et animateur de l'espace coworking. Ses missions consistent à accompagner, conseiller et soutenir les nouveaux entrepreneurs et les coworkers dans un lieu adapté

Émergences est conçue à la fois pour aider la création d'entreprises et comme un lieu de télétravail. « L'espace de coworking est un lieu partagé entre les salariés en télétravail et les indépendants. L'objectif est de créer un réseau et de rompre l'isolement de ces professionnels. Pour la pépinière, il s'agit de location de bureaux et d'ateliers destinés aux jeunes entreprises, sur une durée maximum de trois ans » décrit Antoine Guitton. Qu'ils soient entrepreneurs en pépinière ou coworkers, les locataires peuvent accéder à de nombreuses fonctionnalités : bureaux, ateliers (pour les entreprises), salles de réunions, espace d'appel privé, wi-fi ou encore imprimante. « Des douches sont également à disposition, ainsi qu'une cafétéria où

les personnes peuvent se retrouver pour échanger un café et s'entraider » précise Antoine Guitton.

Un chargé de mission polyvalent

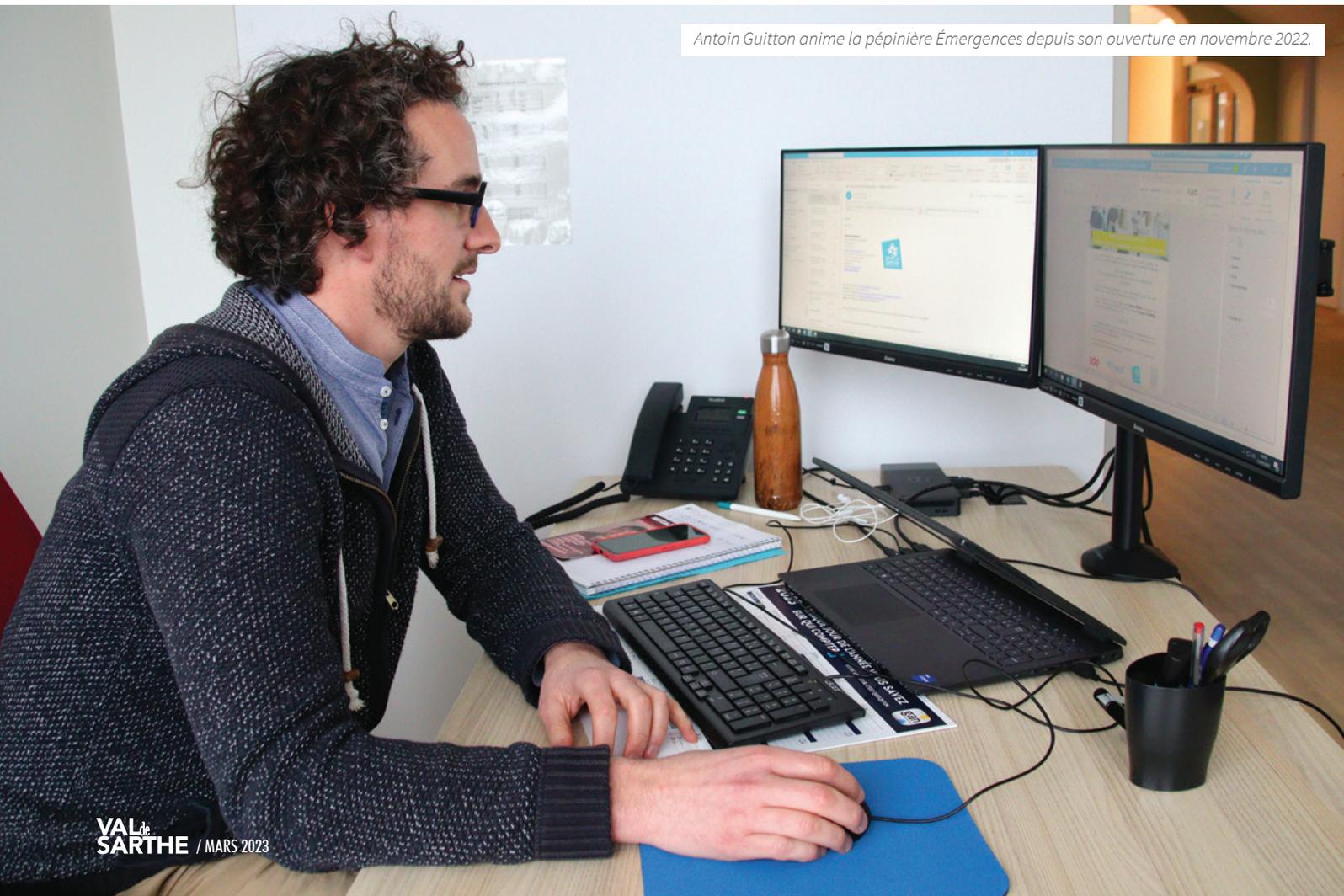
Les utilisateurs d'Émergences bénéficient des conseils d'Antoine Guitton, qui se doit d'être polyvalent au quotidien. L'une de ses missions principales est de coordonner les activités du lieu et de créer une dynamique avec et entre les locataires. « Je gère l'administration et la logistique. Je développe la communication - en priorité sur les réseaux sociaux -, propose des visites et je mets régulièrement en place des animations sur des problématiques liées à la création et au développement de l'entreprise » explique-t-il. Des at-

eliers sont proposés une fois par mois et sont ouverts à tous : pour les locataires actuels, ainsi que pour le public extérieur qui s'interroge sur divers sujets et aimeraient découvrir la pépinière. « C'est essentiel de faire grandir cette nouvelle communauté car le bâtiment est ouvert depuis peu. Il faut réfléchir à son utilité sur tout le territoire du Val de Sarthe, ce qui représente un véritable challenge » souligne Antoine Guitton. Il conclut : « c'est un travail passionnant. Émergences est une page blanche. Il y a tout à créer ! »

Contact

- emergences@cc-valdesarthe.fr
- 02 59 21 02 07

Antoin Guitton anime la pépinière Émergences depuis son ouverture en novembre 2022.



Communauté de communes du Val de Sarthe

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray.
■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Voivres-lès-Le Mans.
■ Mercredi : Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois.
■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Spay.
■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe, Souigné-Flacé.

Déchetteries

■ Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et selon calendrier affiché sur site en période de vacances.
Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foulletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte
02 43 87 89 43
■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
> www.ile-moulinsart.fr
Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulin@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
> www.musee-faïence.fr
Du 1^{er} avril à la fin des vacances scolaires d'automne. Période de fin d'année à confirmer.
De 10h à 12h30 et 14h à 18h.
Fermé les lundis. Ouvert les dimanches et jours fériés.

L'unisSon, musique et danse

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
■ La Suze-sur-Sarthe
29, rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12



DU 18 JUIN 2022
AU 17 SEPT. 2023

TOUR DE TABLE



www.musee-faience.fr

Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne - Musée de France